



Contribution mobilités étudiantes

2023

Document interne

**Fédération des Étudiants
Rouennais**



Contribution mobilités étudiantes

Edito

En France, les réseaux de transports en commun se sont largement développés dans les dernières décennies. Il devient de plus en plus facile et rapide de se déplacer en ville et dans les métropoles.

Ce document fait office d'état des lieux de la situation actuelle sur la métropole Rouennaise en termes de mobilités. C'est la première contribution de la FEDER sur le sujet. Elle reflète une volonté de se saisir de cette thématique et d'entamer un travail commun avec les différents acteurs des mobilités afin d'améliorer les conditions de transport au sein de la métropole. Cette contribution se concentre sur les mobilités sur le territoire et plus particulièrement les mobilités étudiantes, entre lieu de vie et lieu d'études et/ou de stage. Ainsi, elle se concentrera également sur les lignes desservant les campus étudiants.

La mobilité étudiante sur le territoire représente un aspect spécifique du reste de l'ensemble de la population et les positions portées de manière spécifique aux besoins étudiants concernent des avancées adaptées à l'ensemble de la population.

De plus, les lieux d'études sur le territoire Rouennais étant très vastes : Mont-Saint-Aignan, Pasteur, Martainville, Saint-Etienne-du-Rouvray, Evreux et Elbeuf. Les obstacles et problématiques sont alors très spécifiques. De la même manière, certaines communes sont régies par des gouvernances différentes.

La volonté actuelle étant à la décarbonisation des mobilités, la Région Normandie promeut l'utilisation du vélo par le biais de vélos électriques, et d'aménagements de voies cyclables.

Les kilométrages et temps de vélo ont été calculés grâce à GéoVelo, tandis que les kilométrages et temps en voiture et en métro ont été estimés grâce à Google Maps.

Le bureau de la FEDER 2022-2023.



Sommaire

Edito	2
1. Réseau astuce	5
2. Transurbain	5
3. Vélo	6
4. Voiture et co-voiturgage	6
5. Coût de la mobilité et aides financières	8
6. Sensibilisation et prévention	10
7. Sécurité et stockage	10
8. Rentrer en toute sécurité	11
9. Accessibilité	12
10. Sédentarité	13
11. Trottinette	13



Contribution mobilités étudiantes

Sommaire

Campus 14

Campus du Madrillet

Campus de Mont-Saint-Aignan

Campus Pasteur

Campus Martainville

Campus d'Elbeuf

Campus d'Evreux

Contacts 22



Contribution mobilités étudiantes

1. Réseau Astuce

Le réseau de transport couvre 45 communes de la Métropole de Rouen avec 4 lignes de Teor, plusieurs lignes de bus Fast, lignes de bus, 2 lignes de métro. Au total, 315 bus et TEOR circulent de 5h00 à 2h00 et 27 rames de métro qui circulent de 5h00 à minuit.



Ces dernières années ont été marquées par de nombreuses améliorations du réseau :

- Le T4 reliant le Zénith au CHU Charles Nicolle a été créé en 2019
- Le F9 reliant Théâtre des Arts à Rouen à Champs de Foire à Elbeuf permet une meilleure desserte d'Elbeuf avec une fréquentation en hausse de 30%.
- Les lignes Fast améliorent le trafic avec des parcours et une fréquence renforcés, en effet plusieurs lignes de bus sont devenues des lignes Fast.
- Le T5 de 8 km est actuellement en création afin de désengorger les voies du centre-ville et mieux desservir l'axe horizontal de la rive gauche ainsi que MSA. Elle serait effective en 2025 et est très attendue du public étudiant.
- L'utilisation de véhicules électriques a été renforcée. Au total 32 véhicules électriques et 14 véhicules hydrogènes sont en service.

Le service Handistuce est mis à disposition des personnes à mobilité réduite et il est nécessaire de réserver son voyage 24 heures à l'avance par téléphone ou en agence si l'on est éligible.

La ligne Noctambus circule tous les jours avec des passages en centre-ville jusqu'à 1h30 du dimanche au mercredi et jusqu'à 4h00 les jeudis, vendredis et samedis. En complément le T1 fonctionne jusqu'à 00h45 du dimanche au mercredi et jusqu'à 2h00 du jeudi au samedi.

→ Entre 2021 et 2022, on note une hausse de la fréquentation du réseau de 10%.

On note une simplification des moyens de paiement avec le SMS à la demande et le paiement CB dans les bus. De plus, il existe l'application téléphone "My Astuce".

2. Transurbain



Ce réseau compte des lignes de bus, un service de transport à la demande Taxi-bus et son service de transport des personnes à mobilité réduite Samibus. Il dessert les 74 communes de l'agglomération Évreux Portes de Normandie. De plus, il existe l'application téléphone "Transurbain".



Contribution mobilités étudiantes

3. Vélo

Cy'clic est un service de vélos gratuits proposant 28 stations sur le territoire de la Métropole de Rouen. Cependant leur état se dégrade de plus en plus et leur vétusté ainsi que les modalités de retrait restent un frein à leur utilisation. Ils vont disparaître au fur et à mesure.

Le service Lovélo a été lancé en 2021 par le Réseau Astuce, afin de proposer différentes gammes de vélos électriques. Il se démocratise bien et est une réelle opportunité pour la population mais reste dépendant des contraintes des trajets réalisés.



Station Cy'clic Pasteur

Le Réseau Astuce propose "VELO+BUS" : un système d'accrochage sécurisé par la roue avant des vélos dans les bus des lignes F1, F2 et F5, gratuit, sur certains horaires (hors heures de grande affluence) et sur les portions de route en côte. En dehors de cela les vélos sont autorisés sous conditions dont la validation d'un titre de transport.

A Evreux, VELOO propose la location de 1 mois à 1 an, de vélo à assistance électrique. La ville propose aussi de la location d'accessoires de vélo pour améliorer cette expérience. Malheureusement les pistes cyclables restent encore à développer.

Les pistes cyclables se développent de plus en plus à Rouen mais il reste encore du travail à faire quant à leur signalisation et leur respect. A Elbeuf les pistes cyclables sont présentes. Enfin, un autre frein à choisir cette option reste la météo normande et surtout la géographie de notre territoire qui n'est pas très propice au vélo.
La FEDER demande de continuer l'amélioration et le développement des pistes cyclables d'Evreux, Rouen et Elbeuf.

4. Voiture et co-voiturage

Nombre d'étudiant.e.s possèdent une voiture pour diverses raisons : éloignement du lieu d'habitation par rapport à leur campus, nécessité pour rentrer dans leur famille, obligation pour obtenir un stage, une alternance ou un job étudiant...

En France, 9 déplacements sur 10 se font par la route et 95 % des émissions des gaz à effet de serre des transports terrestres proviennent de la mobilité routière et plus de 8 conducteur.ice.s sur 10 sont seul.e.s au volant (étude Vinci, 2022).



Contribution mobilités étudiantes

Concernant les obligations liées à la filière (stage...) nombreux sont les lieux d'accueil nécessitant une voiture et ne pas l'avoir en devient un motif de non validation de son année. Il est nécessaire que les institutionnels se penchent sur ce sujet pour trouver de réelles solutions. De plus à partir du moment où un.e étudiant.e possède sa voiture tel l'utilisera forcément pour aller en cours et ne cumulera pas avec l'achat d'un abonnement de transport en commun.

En 2022, Rouen a mis en place une Zone à Faibles Emissions et cela a pu impacter les étudiant.e.s dont la voiture ne rentre pas dans les critères et ce ne sont pas forcément les personnes qui ont les moyens d'investir dans une voiture plus aux normes.

Afin de limiter l'autosolisme et les bouchons plutôt importants sur certaines zones du territoire, les étudiant.e.s optent pour le covoiturage cependant cela nécessite vite une certaine organisation au vu de l'individualisation grandissante des emplois du temps. Aussi, toute la période de rentrée est une période creuse le temps que les agendas soient fixes et que les personnes du co-voiturage se rencontrent et enfin cela nécessitait une organisation financière que les conducteur.rice.s n'osent pas forcément réclamer.

La Métropole de Rouen a souhaité remédier à cela en investissant dans l'application de covoiturage afin de palier à ce problème à travers Klaxit. Ainsi en 2021, 200 000€ de fonds ont été débloqués,



L'application a rencontré un franc succès notamment auprès du public étudiant avec une entreprise attractive présente sur les campus, proposant des concours sur les réseaux avec les BDE. Cependant on note des dérives : utilisation de Klaxit dans les transports en commun ou utilisation de deux téléphones avec une seule personne dans la voiture afin de gagner de l'argent et détourner le but premier de l'application. Le financement de cette application n'avait pas pour vocation d'être illimité mais ces dérives ne sont pas des plus rassurantes. Ainsi nous nous retrouvons avec un public qui a mal été informé de la durée de subventionnement de l'application et se sont retrouvés du jour au lendemain à devoir payer eux-mêmes les trajets ce qui a entraîné beaucoup de suppressions de Klaxit.

La FEDER demande une plus grande valorisation de l'utilisation transports en commun.

La FEDER demande une plus large communication sur les bonnes pratiques à adopter pour réaliser du covoiturage par les acteurs étudiants.



Contribution mobilités étudiantes

5. Coût de la mobilité et aides financières

Se déplacer est essentiel : entre le lieu d'études, l'habitat ou encore pour rentrer au domicile familial, les trajets sont multiples. Le Coût De La Rentrée étudiante de la FEDER alerte sur le coût de plus en plus élevé de la vie étudiante sur notre territoire. De plus, 1/4 de la population étudiante vit sous le seuil de pauvreté en France.

Prix des abonnements de transports en commun



Transurbain - Evreux



ASTUCE *	ASTUCE Elbeuf **
20,87 € par mois*** ou 247,50 € par an.	14,41€ par mois*** ou 170 € par an

Réseau Astuce - Métropole Rouen

Malgré l'inflation nous notons l'effort de ne pas augmenter le coût des abonnements.

La Métropole Rouen Normandie a fait le choix de séparer les abonnements de ses transports par tranche d'âge et non en fonction du statut d'études des jeunes. Nous observons, en accord avec les établissements d'enseignement, que cela exclut les étudiant.e.s plus agé.e.s. Pourtant, nous notons que nous accueillons au sein de notre AGORAé des étudiant.e.s de plus de 26 ans signe de la précarité chez ce public.

La flotte du Réseau Astuce s'est agrandie et s'est étoffée sans pour autant noter d'augmentation des tarifs, effort de l'ensemble des acteurs territoriaux afin de ne pas en faire pâtir la population.

Cependant, nous notons que les tarifs des salarié.e.s étant pris en charge en partie par leur entreprise sont donc moins chers que celui des étudiant.e.s qui pourtant ne possède qu'une rémunération facultative sous forme de job étudiant.

La FEDER demande une réduction du prix de l'abonnement de transport pour les jeunes de moins de 26 ans du Réseau Astuce.

La FEDER demande que les étudiant.e.s de plus de 26 ans aient accès aux mêmes tarifs que les autres du Réseau Astuce.



Contribution mobilités étudiantes

	1 mois	1 ^{re} année	2 ^e et 3 ^e année
Étudiant et demandeur d'emploi	25 €	240 € (20€ par mois)	320 € (27€ par mois)

Prix étudiant ⁽²⁾

Tarif mensuel TTC [incluant l'antivol et l'assurance contre le vol et les dégradations]

Vélos de ville à assistance électrique e-cardan

Du 1^{er}
au 12^{ème} mois

10 €/mois

Vélos de ville à assistance électrique vitality

12 €/mois

VELOO - Evreux

LOVELO - Métropole Rouen

Nous remarquons que le prix des vélos électriques de Veloo sont assez élevés et ne sont pas attractifs pour le public étudiant qui pourrait ainsi privilégier les transports en commun. A cela peut s'ajouter 4€/mois de location de stationnement sécurisé (cf. partie sécurité et stockage)

Un autre problème soulevé est le manque de concertation entre les transports en communs du Réseau Astuce et le vélo ne permettant pas une multimodalité efficiente. Ainsi il est nécessaire de souscrire à deux abonnements différents revenant à 30,87€/mois pour un abonnement Réseau Astuce et Lovélo.

La FEDER demande une diminution des tarifs de Veloo
La FEDER demande une solution financière à la mobilité partagée entre le vélo et les transports en commun du Réseau Astuce.

Plusieurs aides à la mobilité étudiante existent que ce soit à l'occasion d'un stage, la rénovation d'un vélo ou l'aide au déménagement suite à une acceptation via Parcoursup. De manière générale, le taux de non-recours aux aides sociales est très élevé : manque de lisibilité et de connaissance de ces aides, démarches administratives complexes, longs délais de paiement des aides après acceptation, barrière de la langue pour les étudiant.e.s internationaux. La mobilité n'en est pas exempte et ces aides spécifiques restent encore très peu connues par le public étudiant. Afin de pallier en partie à ce problème la FEDER rédige un "Guide des Aides Sociales Etudiantes" afin de recenser l'ensemble des aides accessibles. Mais cela reste insuffisant et il est nécessaire qu'il y ait une vraie démocratisation des aides à la mobilité faite par les établissements d'enseignement, les villes, les métropoles et notamment la Région auprès du public lycéen.

La FEDER demande une large diffusion des aides financières existantes pour démocratiser l'accès aux mobilités notamment les mobilités douces.



Contribution mobilités étudiantes

6. Sensibilisation et prévention

L'Académie de référence sur les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime est celle de Rouen. De nombreuses personnes venant de l'enseignement secondaire ne résident pas à Rouen et aux alentours. Cependant ces départements sont en grande partie ruraux et la voiture ou le bus scolaire sont les transports les plus utilisés. Ainsi ces jeunes, en plus de leur émancipation nouvelle du foyer familial, la découverte d'une vie à la fois scolaire et personnelle doivent réapprendre à se déplacer sur un territoire souvent inconnu. A cela s'ajoute le manque total de prévention concernant le code de la route à vélo, nous constatons donc beaucoup de comportements dangereux sur les routes que ce soit de la part des cyclistes ou des automobilistes.

La FEDER demande de vastes campagnes de communication par les acteurs territoriaux afin de sécuriser la pratique des mobilités douces.

7. Sécurité et stockage

Autre frein à l'utilisation de la mobilité douce : la sécurisation des vélos. En effet, la France est le 4ème pays européen en termes de vol de vélos et l'Université par exemple témoigne aussi de nombreuses détériorations ou vols sur ses campus. Or nous le savons, la peur d'une détérioration ou d'un vol peut être un vrai frein à l'investissement dans ce type de mobilité pour cette population souvent précaire.

On retrouve l'insuffisance de lieux de stockage des vélos sur leur lieu d'habitation ou encore le manque de sécurisation de ces lieux. Dans le cadre du projet "Lovélo" des stationnements vélo sécurisés au sein de certains parkings du territoire existent. Ces stationnements sont en cours d'expansion et peuvent être proposés à plus petite échelle en fonction de la demande. Il existe des box et parcs à vélo accessibles avec un abonnement vélo mais restent peu connus.

Malgré l'investissement des campus en caméras de sécurité et vigiles, plus de 40% des vélos volés sont retrouvés après un vol mais seuls 2% peuvent être rendus à leur propriétaire faute d'identification suffisante. Il est nécessaire de marquer son vélo, or ce sujet est encore méconnu.



Contribution mobilités étudiantes

Enfin des dépôts de plaintes peuvent être nécessaires pour instruire un dossier et les étudiant.e.s n'osent pas forcément entamer ce type de démarches.

La FEDER demande l'extension de stockages sécurisés sur l'ensemble du territoire et de sensibiliser sur les démarches à réaliser en cas de détérioration et vol.

8. Rentrer en toute sécurité

Concernant la sécurisation des espaces en ville le Réseau Astuce s'est investi. Il propose la descente à la demande pour toute personne seule ou accompagnée d'un enfant, souhaitant descendre entre deux arrêts à partir de 22h sur les lignes TEOR (hors centre-ville) et les lignes FAST. Si cela n'est pas possible par soucis de sécurité la personne peut descendre par la porte avant, les portes arrières restant fermées. Ensuite des boîtiers oranges ont été mis à disposition afin de lancer des enregistrements vidéos dans les bus en cas de problèmes. Enfin, les abris bus se révèlent être des espaces de sécurité notamment la nuit : la vidéosurveillance, la protection aux intempéries voire les boutons d'appel d'urgence sont d'autres atouts.

Certaines zones autour des campus étudiants ont été relevées comme étant sources de violences, le Réseau Astuce avec les autres acteurs territoriaux sont en discussions pour réaménager la place des arrêts pour limiter au maximum ces problèmes. Malgré cela, il existe toujours du harcèlement dans les transports et des problèmes de sécurité nocturne. La Ville de Rouen a investi dans le développement de l'application UMAX pour signaler des faits de violences mais le type de mobilité notamment de nuit impacte grandement la sécurité de son trajet. En effet, lors que la personne possède une voiture elle la privilégiera au transport ou vélo la nuit par exemple. Malgré la praticité du vélo il existe des témoignages notamment de femmes ayant été importunées par d'autres cyclistes ou motards lors de leurs trajets.

La FEDER a eu l'occasion de participer au travail sur l'amélioration des mobilités à travers des Groupements Partenariats Opérationnels sur la sécurité nocturne. De nombreux points d'amélioration ont pu être soulevés et la réalisation de marches exploratoires est une bonne méthode de diagnostic territorial sur ce sujet.



Contribution mobilités étudiantes

Il existe des associations pour raccompagner en toute sécurité des personnes telles que "Les Dragons Vous Ramènent", "Les Saint-Bernard" existent avec des taxis et les idées de navettes privées utilisées par des boîtes de nuit ont déjà été proposées. Malheureusement ces alternatives sont soit coûteuses ou très peu connues ou alors que partiellement disponibles dans des contextes que nous connaissons comme encore peu sécurisés.

La FEDER demande un investissement dans les associations de navettes ou dans des navettes privées pour rentrer en toute sécurité.

La FEDER demande de réaliser des marches exploratoires dans les zones nécessaires afin d'améliorer l'aménagement du territoire notamment en lien avec les moyens de transports.

La FEDER demande une meilleure communication sur dispositifs de sécurité mis en place

La FEDER demande d'étendre les dispositifs de sécurité rattachés aux arrêts de bus.

9. Accessibilité

Notre territoire est fort de son histoire. Cependant, beaucoup de zones ne sont pas forcément adaptés aux besoins des personnes à mobilité réduite. Plusieurs acteurs comme le CROUS ont investi dans la rénovation de trottoirs, espaces partagés autour des résidences pour remettre aux normes leur accessibilité. Cela permet donc un meilleur aménagement du territoire et il est nécessaire d'aller plus loin. Au delà des personnes en situation de handicap l'accessibilité de l'espace public bénéficie à toutes et tous : poussettes, personnes âgées...

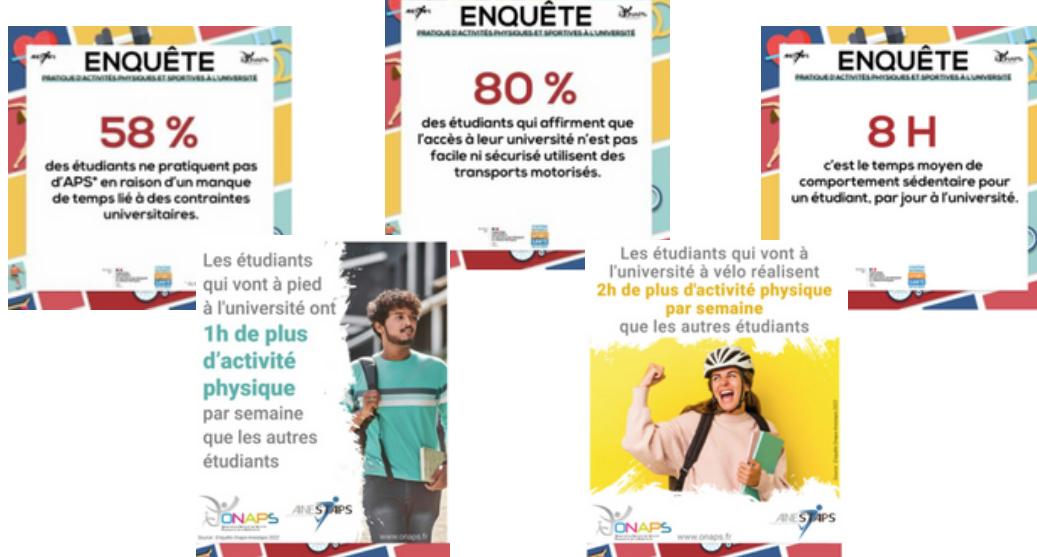
La FEDER demande de remettre aux normes les espaces publics pour qu'ils soient source d'émancipation et de libre de déplacements pour les personnes en situation de handicap.



Contribution mobilités étudiantes

10. Séentarité

Enquête ONAPS x ANESTAPS, 2022



Selon cette enquête 68% des répondant.e.s déclarent se déplacer avec un moyen de transport motorisé, contre 32% qui le font de manière active. C'est le cas pour les campus éloignés du lieu de vie où les temps de transports peuvent aller jusqu'à 1h. Ces temps de trajets sont des freins à la pratique d'une activité physique sur son temps personnel. De plus, nombreux d'entre eux.elles passent leur temps de trajet sur un écran ce qui intensifie leur usage que l'on connaît comme néfaste en trop grande exposition.

La FEDER demande de sensibiliser le public étudiant notamment celui des campus éloignés à la pratique sportive et à l'utilisation des mobilités douces et la marche.
La FEDER demande d'inclure l'aspect de la séentarité dans les réflexions autour de la mobilité des jeunes.

11. Trottinette

En forte expansion cette méthode de locomotion est utilisée comme un vélo mais ne possède pas toujours les infrastructures nécessaires à son stockage sur les campus. Nous avons connaissance des risques qu'elles représentent ainsi nous pensons que les étudiant.e.s faisant ce choix doivent pouvoir les entreposer dans des lieux autres que les halls. Cependant, le vélo reste l'alternative la plus sécuritaire à privilégier.



Campus du Madrillet

UFR ST & Ecoles privées et publiques d'ingénieries



Campus peu dynamique, les étudiant.e.s y passent peu de temps en dehors de leurs cours : il manque d'espaces de convivialité. Il y a des résidences étudiantes à proximité. Une marche exploratoire a été réalisée et permettra des aménagements.



7,7 KM

- Métro direction Technopôle
- 35 min de métro à partir de l'arrêt Théâtre des Arts puis entre 2 min et 15 min de marche en fonction des établissements
- T4 direction Zénith puis F6



7 KM

- Parkings de l'Université, INSA, ESIGELEC, CESI
- L'entrée de la forêt est utilisée comme parking
- Parking relais au Zénith puis F6 (gratuit)



7 KM

- 38 min de trajet, 82% de la route est aménagée pour les vélos
- Pistes cyclables pour aller au Zénith puis le long de l'Avenue de l'Université
- Quelques espaces pour stocker son vélo

FOCUS

- Il peut être fréquent qu'une journée de cours ne compte que quelques heures d'enseignements et les étudiant.e.s peuvent passer autant de temps dans les transports que d'heures de cours,
- Le temps passé dans les transports est un frein à la pratique d'activités personnelles comme le sport par manque de temps. Le métro étant plein le temps de trajet ne peut qu'être très peu mis à profit,
- Grand manque de places de parking : beaucoup de stationnements sauvages, notamment à l'entrée de la forêt qui est très accidenté et il y a des casses de voitures.

→ Volonté territoriale de ne pas agrandir les espaces de parkings voire de les supprimer au fur et à mesure des années.

→ La police municipale ne verbalise plus que les stationnements entravant la circulation, les accès interdits, pour ne pas pénaliser les étudiant.e.s.

- Avenue de l'Université : piste cyclable peu visible et peu respectée par les piéton.ne.s,
- Le covoiturage est bien démocratisé. Campus avec un grand public alternant et possède donc une voiture, il vient donc en cours avec,
- De nombreux stationnements de voiture sont inappropriés, illégaux voire dangereux,
- Les étudiant.e.s habitent à Rouen mais aussi beaucoup à Sotteville-Lès-Rouen, Saint-Etienne-du-Rouvray, le Grand-Quevilly...



Contribution mobilités étudiantes

La FEDER demande une meilleure signalétique en lien avec la mobilité, l'entretien des espaces publics gênant la circulation, un investissement dans des lieux de stockage sécurisés de vélos, et de continuer de démocratiser le co-voiturage.

La FEDER demande une démocratisation massive de l'information concernant la pratique du vélo.

La FEDER demande une amélioration de l'attractivité autour de ce campus pour que les étudiant.e.s y établissent leur domicile et donc diminuer leur temps de trajet.

La FEDER demande de continuer d'améliorer l'offre de transports en commun de ces lieux.

La FEDER demande une amélioration du suivi par la police municipale afin d'éradiquer les dégradations de voitures.

IFSI du Rouvray



7,7 KM

- Métro direction Technopôle, arrêt Jean Zay ou F7 puis F3 direction Tourville-La-Rivière arrêt CH Rouvray
- Entre 40 et 50 min de trajets environ



7 KM

- Parking pour le public étudiant gratuit



5 KM

- 30 minutes de trajet à partir de Théâtre des Arts, 48% de la route est aménagée pour les vélos
- Quasiment aucun lieu de stockage

La FEDER demande d'augmenter l'offre de stockage sécurisé pour vélo

La FEDER demande une amélioration des voies cyclables pour s'y rendre



Contribution mobilités étudiantes

Campus de Mont-Saint-Aignan

UFR Sciences, STAPS, LSH, SHS, services étudiants



Plus grand campus de l'Université de Rouen, c'est un campus ouvert



5 KM

- T1 direction Mont aux Malades, arrêt Campus
- F2 et le F7, arrêt Place Colbert, direction Mont-Saint-Aignan
- Environ 20/25 min de trajet en moyenne
- Lignes 10 et F8 permettent elles aussi une desserte



Arrêt Campus



5 KM

- 15/20 min de trajet
- Plusieurs parkings gratuits présents sur l'ensemble du campus



4 KM

- 30 min, 42% de la route est aménagée pour les vélos
- Quelques espaces non sécurisés pour stocker son vélo

FOCUS

- Les bus sont surchargés aux horaires d'affluence, ils montent la côte de Mont-Saint-Aignan lentement,
- La côte de l'allée du Fond du Val possède une grande partie sans trottoirs, ni accotements sécurisés,
- Les personnes montant dans le bus à l'arrêt Fond du Val (dernier avant Campus) ne peuvent pas rentrer par manque de place,

→ Création de la ligne T5 en 2025 pour désengorger le T1.

- Problèmes de casses et vols de vélo,
- Beaucoup de montées le vélo électrique est nécessaire, présence d'une longue piste cyclable à Mont-Saint-Aignan,

→ D'ici 2024 création par l'Université de 5 emplacements à vélo sécurisés.

La FEDER demande que les horaires de circulation du T1 soit en lien avec le calendrier étudiant afin de mieux desservir ces campus.

La FEDER encourage le dépôt de plaintes lors de dégradations de matériel afin de permettre à l'Université et aux forces de l'ordre de faire aboutir les poursuites.



Contribution mobilités étudiantes

Mont-Saint-Aignan

INSPE et Etablissements privés : UniLaSalle et Neoma Business School



5 KM

- T1 arrêt terminus Mont aux Malades
- F2 arrêt INSPE - UniLaSalle, direction Mont-Saint-Aignan
- Environ 30 min de trajet en moyenne



5,7 KM

- 20 min de trajet
- Parkings gratuits présents



4 KM

- 30 min, 48% de la route est aménagée pour les vélos



Borne de réparation
point ravito pour
vélos

Le public étudiant d'Unilasalle va augmenter au fur et à mesure et un hôpital vétérinaire va être créé dans les prochaines années ce qui va augmenter les demandes de transport.

La FEDER demande la rénovation du parking de l'INSPE.



Contribution mobilités étudiantes

Campus Pasteur

Filières universitaires DSEG, IAE, IPAC et autres établissements



Campus fermé avec un plan Vigipirate



2 KM

- T1, T2, T3, arrêt Pasteur, environ 10 min
- T4 arrêt Boulevard des Belges, puis 10 min de marche



2 KM

- 12 min de trajet
- Places payantes voire gratuites autour de la faculté mais très peu accessibles
- Beaucoup de détériorations



1 KM

- 10/15 min, 25% de la route est aménagée pour les vélos
- Les quais servent de pistes cyclables, voies cyclables le long du Quais du Havre
- Arrêt Cy'clic
- Quelques arceaux pour accrocher son vélo

Beaucoup de personnes prennent le T1 pour se rendre à Pasteur alors qu'ils → pourraient prendre les autres Teor ce qui participe à l'engorgement inutile du T1 et est source de conflit.

La FEDER demande qu'une solution soit trouvée pour proposer un stockage sécurisé des vélos.

La FEDER demande une plus grande présence des forces de l'ordre pour empêcher la détérioration des voitures.



Campus Martainville

UFR des filières de santé (+ Campus Saint-Marc)



Campus ouvert



2 KM

- T1, T2, T3 arrêt Martainville, environ 15 min



2 KM

- Pas de parking



1,5 KM

- 10 min, 80% de la route est aménagée pour les vélos
- Voie cyclable le long du Quais du Havre
- Arrêt Cy'clic
- Espace de stockage sécurisé



Espace de stockage sécurisé par l'Université de Rouen

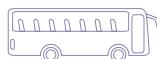
→ L'Université souhaite proposer d'autres espaces de stockage.



Contribution mobilités étudiantes

Campus d'Elbeuf

IUT de Rouen



2 KM

- Bus E, arrêt IUT Elbeuf (qui est sur la même ligne que la gare)
- A partir de Rouen : F9, arrêt Champs de foire puis bus E



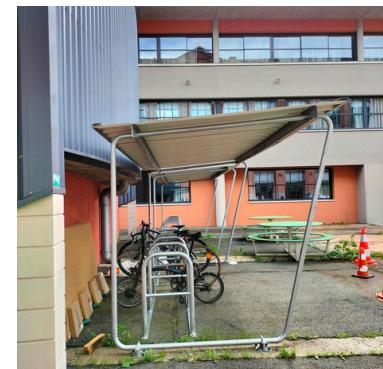
2 KM

- Parking gratuit



1,5 KM

- 10 min de trajet
- Espace de stockage



Espace de stockage de l'IUT

FOCUS

- Les lieux de stockage de vélos ont été mis au sein de la cour de l'IUT à cause de problèmes de vols quand ils étaient à l'extérieur,
- Les pistes cyclables méritent aussi d'être développées,
- Pas de restauration CROUS sur place, les étudiant.e.s qui ne ramènent pas leur nourriture vont au Carrefour ou au lycée Maurois à pied. La plage horaire d'1h30 le permet,

→ La terrasse extérieure fait partie du patrimoine classé de France, ainsi l'extérieur est difficilement aménageable,

- Presque 1/3 des étudiant.e.s de l'IUT habitent aux alentours de Rouen et utilisent donc leur voiture pour se déplacer.

La FEDER demande l'amélioration des pistes cyclables



Contribution mobilités étudiantes

Campus d'Evreux

Hôpital La Musse (Saint-Sébastien-de-Morsent), IUT et IFSI d'Evreux



- IUT : T10 arrêt Cinéma / Université Tilly
- IFSI : T10 puis 10-15 minutes de marche
- La Musse : T3 arrêt La Musse



- IUT : Parkings gratuits
- IFSI : petit parking de 20 places, insuffisant
- La Musse : à 15 minutes d'Evreux, parkings gratuits



- IUT : 10 min, 23% de la route est aménagée pour les vélos
- IFSI : pas d'espace de stockage sécurisé, la côte sans piste cyclable rend difficile l'accès à vélo
- La Musse : 35 min d'Evreux, 36% de la route est aménagée pour les vélos, pas d'espace à vélos

FOCUS

- Les horaires de trains et de bus ne se correspondent pas et les étudiant.e.s manquent leur bus pour aller en cours à 5/10min près,
- IFSI : beaucoup de stationnements sauvages le long de la route, pas de restauration CROUS (micro-ondes sur place) donc si les étudiant.e.s veulent manger au CROUS ils doivent prendre leur voiture ,

→ L'IFSI va être refait d'ici 2025/2026 et les parkings pourront être refaits à cette occasion.

- Ces publics sont souvent en stages ou alternance et la voiture devient quasi-obligatoire pour pouvoir les réaliser,
- La Musse : présence d'une cafétéria CROUS sur place.

La FEDER demande que la multimodalité entre la gare et les bus soient en accord ainsi que l'amélioration des pistes cyclables



Contribution mobilités étudiantes



Rédigé par :
Ibtissam MADI

Contacts :
**Vice-présidence en charge des
Affaires Sociales de la FEDER**
affaires.sociales@feder-rouen.org

Présidence de la FEDER
presidence@feder-rouen.org